



COMITE REGIONAL U.L.M.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ÉLECTIVE

du COMITE REGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

de la FFPLUM

03 DÉCEMBRE 2016

92 adhérents participent à l'assemblée générale électorale avec 55 structures représentées (sur 101 structures de « au moins une voix »). 146 voix ont été comptabilisées (sur 257 possibles).

Représentants chargés de veiller au bon déroulement des scrutins :

- COLLOVRAY Frédéric, 6914, Rhône-Alpes
- AYACHE Patrick, 3817, Passion Ulm
- DESBOS Pierre, 713, Air Des Choix



Les nouveaux Statuts et le Règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité, à main levée.

Présentation des nouveaux candidats pour le Comité Auvergne-Rhône-Alpes qui ont pu être présents :

Département de l'AIN (01) :

LEYENDECKER Antoine, N° structure 0101, Centre Ulm Rhône-Alpes
THEVENON Gérald, N° structure 0112, Gémilis Aéro

Département de l'Isère (38) :

COLLARDEAU Louis, N° Structure 3801, Les Ultras légers des 2 Vallées
VIRIOT Michel, N° Structure 3801, Les Ultras légers des 2 Vallées
COCHARD Fabien, N° structure 2611, La Thine Air Ulm

Département de la Loire (42) :

DUFOUR Michel, N° structure 4206, Air Club du Forez
ROUMEAS Myriam, N° structure 3802, Club Ulm de Vienne Reventin
CHARASSE Yvon, N° structure 4210, Les Ailes Foréziennes

Département de la Haute LOIRE :

CHARRET Philippe, N° structure 4303, Ailes Volantes Motorisées Haute Loire

Département du Puy de Dôme :

THEPIN Patrick, N° structure 6318, Aéro-club de l'Atelier Industriel de l'Aéronautique
BARBAZANGES Paul, N° structure 6316, Club Auvergne Paramoteur 63

Département du Rhône :

BLIEZ Alain, N° structure 6915, Ulm Club des Gones
MAZAUDIER Noël, N° structure 6914, CAP Rhône-Alpes (Club Aéro-Paramoteur RA)
CLAUDE Marine, N° structure 6906, Ulm Découverte
MAUREL Jean-Jacques, N° structure 6906, Ulm Découverte



Les votes ont lieu au scrutin secret :

Chacun des candidats est élu.

PO

NR

Définition du nouveau Comité Directeur Auvergne Rhône-Alpes :

- Président : Monsieur Patrick THEPIN
- Vice-président : Monsieur Louis COLLARDEAU
- Secrétaire : Madame Myriam ROUMEAS
- Trésorier : Monsieur Michel VIRIOT

Délégués départementaux :

- Ain (01) : Monsieur Antoine LEYENDECKER
- Allier (03) : Monsieur Paul BARBAZANGES
- Ardèche (07) : Monsieur Fabien COCHARD
- Cantal (15) : Monsieur Philippe CHARRET
- Drôme (26) : Monsieur Fabien COCHARD
- Isère (38) : Monsieur Alain BLIEZ
- Loire (42) : Monsieur Michel DUFOUR
- Haute Loire (43) : Monsieur Philippe CHARRET
- Puy de Dôme (63) : Monsieur Paul BARBAZANGES
- Rhône (69) : Monsieur Noël MAZAUDIER
- Savoie (73) : Monsieur Gérald THEVENON
- Haute Savoie (74) : Madame Virginie BERARD

Les commissions supports :

- Commissions Terrains : Monsieur Gérald THEVENON
- Commission Jeunes : Madame Marine CLAUDE
- Commission Communication : Monsieur Antoine LEYENDECKER
- Commission Sécurité : Monsieur Gérald THEVENON
Monsieur Fabien COCHARD
Monsieur Michel DUFOUR
- Commission Féminine : Madame Marine CLAUDE
- Commission Handicap : Monsieur Alain REVEILLON
- Commission Dossiers de subventions : Monsieur Éric ROUMEAS
- Commission Compétition : Monsieur Noël MAZAUDIER

Pendant le temps de dépouillement des votes :

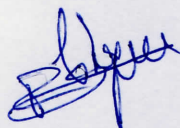
La présence à notre AG du président de notre fédération, **Pierre Henri LOPEZ**, a permis à plusieurs personnes de l'interpeler sur des sujets d'actualité fédéraux. Il a répondu sans tabous à plusieurs questions.

- Il nous a annoncé que le dossier « demande de subvention » pour les nouvelles radios 8.33 transmis à la DGAC était maintenant entre les mains du Conseil Européen. La délibération interviendra normalement fin du premier trimestre 2017. Sur le principe d'aide il était très confiant mais ne pouvait pas s'engager sur le montant alloué.
- Par ailleurs il nous a confirmé que, malgré une pression forte de la majorité des pays, surtout nordiques et pays de l'Europe de l'est pour l'augmentation de la masse de nos ULM, la fédération française ne baissait absolument pas la garde et restait sur la même ligne des 450kg (475 kg avec parachute). Il a donné la parole à Louis COLLARDEAU chargé des affaires européennes depuis son élection au comité directeur de la fédération. Louis, présent récemment à une réunion en Espagne, a confirmé que nous étions un peu isolés mais que l'EASA n'était pas pour l'instant prête à préconiser un changement et même s'il devait avoir lieu du fait d'un fort lobbying, la législation nationale en vigueur pourrait prévaloir dans chaque pays.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30

Le président du CRARA ULM :

Patrick THEPIN



La secrétaire du CRARA ULM :

Myriam ROUMEAS

